



VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »

Destinataires : Présidents CFR - CNRPL - CNR/UFRb - FNAR - Générations Mouvement - UFRrg/fp - Commission « Retraite » - AFJ - G. Chaussoy

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			IMPORTANCE	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.	HAUTE MOYENNE FAIBLE	
Travaux du Sénat NOUVEAU	Semaine 43		X			M. Gérard ROCHE, rapporteur de la branche « Vieillesse » du PLFSS 2016 auditionnera la CFR le mardi 13 octobre ; le lendemain 14 octobre, la Commission des Affaires sociales du Sénat auditionnera la CNAMTS, l'ACOSS, la CNAV et la Ministre des Affaires sociales. ----- L'audition du 14 octobre de la CNAV apporte des précisions relatives à la participation des retraités « financeurs » à la conférence des financeurs. M. Gérard ROCHE, rapporteur pour la branche vieillesse, insiste clairement dans son intervention pour que la conférence ne soit ouverte qu'aux seuls financeurs de la politique de prévention de la perte d'autonomie et que seuls les CDCA doivent être les instances de dialogue avec les usagers (voir surligné rose page 4 du document joint) !
Situation financière de l'AGIRC ARRCO : Négociations en cours NOUVEAU	Rencontre du 16 octobre			X		Ainsi que prévu les négociations ont débouché le 16 octobre sur un compromis qui devrait être confirmé (malgré l'absence de deux syndicats) le 30 octobre prochain. Une inconnue demeure, celle de l'avenir de l'AGFF qui devrait continuer à financer les carrières longues entraînant un départ avant l'âge légal. Peut-on imaginer que les partenaires sociaux (patronat et salariés) aient consenti à un relèvement des cotisations ou du taux d'appel avec, en contrepartie, un non-renouvellement de l'AGFF après le 31 décembre 2018 ?, L'allongement d'un an et l'essentiel des hausses de cotisations et le taux d'appel ne devant s'appliquer qu'à compter de 2019 (voir document joint). Un nouvel accord à minima qui continuera à ne rien résoudre durablement ... et sans compter que 2017 approche à grands pas !
Séance plénière du COR du 14 octobre 2015 NOUVEAU	Revalorisation des retraites et indices des prix			X		Le diaporama joint montre le maintien ou non du pouvoir d'achat des retraités sur la durée moyenne de la retraite (>20 ans) La courbe du pouvoir d'achat des cadres depuis 1992 a une forte ressemblance avec celle produite par la CFR (chute de l'AGIRC notamment) ; c'est rassurant (pour la courbe !)
Étude de la DREES NOUVEAU	Dépenses de santé à charge des ménages retraités			X		Même si de nombreux phénomènes nous sont déjà connus, cette étude vient les confirmer. Elle décrit, notamment, les difficultés rencontrées au regard des RAC et des primes individuelles qui croissent de façon importante avec l'âge, une couverture mieux assurée chez les salariés couverts en collectif et un niveau de cotisation d'ACS qui peut excéder 10 % du revenu ! (voir document joint).